

CAP Constructeur en béton armé du bâtiment



Le titulaire de ce diplôme exerce son activité professionnelle en équipe, à l'extérieur, sur des chantiers de construction neuve ou de transformation de bâtiments existants.

Après les travaux de terrassement, il intervient pour réaliser les fondations puis les ouvrages en béton armé qui constituent l'ossature (poutres, poteaux). Il procède au coffrage et au décoffrage de ces ouvrages, au façonnage et à la mise en œuvre des armatures et du béton. Il pose les éléments préfabriqués.

En préparation de son travail, il sait choisir l'outillage, évaluer les quantités nécessaires de matériaux, planifier ses tâches.

En réalisation, il peut monter un échafaudage, fabriquer un coffrage en bois ou un châssis d'armature, mettre en place un coffrage-outil. Il assure ensuite la mise en œuvre du béton par gâchage manuel ou mécanique, ou encore par coulage.

Exemple(s) de métier(s):

- coffreur/euse-boiseur/euse
- maçon/ne

Poursuite des études

Pour se spécialiser il est possible de préparer un CAP ou une mention complémentaire (MC).

Pour poursuivre ses études et élargir ses compétences il est possible de préparer un bac pro ou un brevet professionnel (BP).

Poursuite d'études conditionnelle

Exemples de formations poursuivies :

- CAP Carreleur mosaïste
- CAP Maçon
- MC Plaquiste
- Bac pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros oeuvre
- BP Maçon
- BP Métiers de la piscine